



Paris, le 25 novembre 2025

Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de Travail du CSA de réseau des DDI

Présents

Pour l'administration :

- Juliette BOSSART-TRIGNAT, Directrice RH
- Wahid FERCHICHE, DRH, Sous-Directeur ASP
- Tristan RIQUELME, DSR, Adjoint à la SD ERPC
- Aurélie MARTIN, DRH, Cheffe BCVTPH
- Célia BELOUCHAT, DRH, BCVTPH
- Vincent KARDJO, DRH, SDASAP
- Francois LEPAGE, Ministère Ecologie
- Dr Florence FOULLON, Médecin Coordinatrice MI

Pour le SANEER & SR :

- Maxime BOURGEOIS, SN

Pour l'UNSA-FP :

- Franck GARRIGUES
- Olivier CLEMENÇON
- Béatrice NECAS
- Renaud COUTELLE

Autres OS :

FO dont Snica, CFDT, CGT, Solidaires

Le 18 Novembre 2025, la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité, et Conditions de Travail (F3SCT) du Comité Social d'Administration de Réseau (CSAR) des Directions Départementales Interministérielles (DDI) s'est réunie.

Lors de cette F3SCT, l'UNSA-FP avait demandé que la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) des IPCSR soit inscrite à l'ordre du jour.

Le SANEER & SR avait transmis à la DSR et à la DRH une contribution sur le sujet en juin 2025.

Le dossier des IPCSR avait déjà été abordé par la délégation UNSA-FP lors du CSAR des DDI du 06 novembre. La position du SANEER & SR concernant les demandes de l'intersyndicale, composée des organisations patronales des écoles de conduite et du Snica-FO, avait alors été réaffirmée.

La présentation du sujet est assurée par Tristan RIQUELME.

Concernant les agressions, le plan d'actions mis en œuvre par la DSR, mêlant communication auprès du public et sécurisation des infrastructures via des travaux ou la présence de vigiles, semble porter ses fruits : les agressions sont en forte baisse (14 jusqu'à fin octobre 2025, contre 40 sur la même période en 2024).

L'expérimentation du Dispositif d'Alerte Travailleur Isolé (DATI) se poursuit. Le dispositif initial reste en évaluation dans les départements du Rhône et des Bouches-du-Rhône, tandis qu'un nouveau système d'appel d'urgence via la tablette est testé au BER75, en partenariat avec l'opérateur Orange et utilisant le bouton latéral de la tablette.

Un livret récapitulatif des mesures de prévention et des réactions à adopter en cas d'agression a été créé et sera distribué aux agents.

Les projets de construction de nouveaux centres d'examens sont menés en lien avec les BER.

Les groupes de travail « chronométrage » et « audit, formations » se poursuivront en 2026.

S'agissant de la santé au travail des IPCSR, la DSR rappelle qu'elle n'est pas compétente sur de nombreux points couverts par le secret médical.

M. RIQUELME indique avoir sollicité le Dr FOULLON pour une analyse de situation par la médecine du travail.

Le Dr FOULLON confirme avoir pris contact avec ses confrères et avoir reçu à ce jour les réponses de 12 départements.

Elle revient ensuite sur les éléments présents dans les contributions des organisations syndicales.

Elle note qu'une fatigue visuelle et des douleurs cervicales liées à l'usage de la tablette peuvent apparaître à long terme. Tristan RIQUELME rappelle, comme l'avait souligné le SANEER & SR, que la tablette n'est pas l'activité principale des IPCSR. Le Dr FOULLON confirme que ce point reste à affiner.

Concernant les troubles musculo-squelettiques (TMS), elle indique que la sédentarité, la position assise, les vibrations et les à-coups constituent des facteurs déclenchants.

Pour le bruit, les premières réponses montrent qu'il est surtout présent, comme l'avait indiqué le SANEER & SR, lors des examens poids lourds.

Elle revient également sur les agressions, précisant que le stress induit peut avoir des conséquences à long terme.

Enfin, elle aborde les aspects sanitaires, elle préconise la mise à disposition de lingettes désinfectantes et l'aération des véhicules en période épidémique, notamment pour les agents sensibles. Elle signale également que la prise en charge de la vaccination antigrippale serait une mesure intéressante à proposer.

Notre secrétaire national, Maxime BOURGEOIS, prend la parole pour préciser les demandes du SANEER & SR au regard des réponses apportées.

S'agissant du DATI, il rappelle que si l'expérimentation est en cours, les attendus n'ont pas évolué depuis son lancement et que les agents restent dans l'expectative quant aux objectifs du test.

Tristan RIQUELME répond que la collecte de données se poursuit et qu'il est nécessaire de poursuivre l'expérimentation.

Compte tenu des éléments apportés par le médecin coordonnateur sur les TMS, nous réitérons notre demande : une formation des agents à la bonne installation dans les véhicules et à un positionnement adéquat lors des épreuves hors circulation, afin de limiter l'exposition au bruit et à la pollution.

Cette mesure semble réalisable pour la DSR, qui pourrait l'intégrer à la formation initiale des IPCSR.

Le SANEER & SR reprend ensuite sa demande concernant l'affectation des agentes sur des centres équipés durant leurs périodes menstruelles, l'accès aux sanitaires n'étant pas garanti partout.

M. RIQUELME répond que cette problématique doit être gérée localement, à la demande de la personne concernée auprès de son BER. Il précise qu'en cas de centre non équipé, il revient aux BER de rechercher des solutions d'accès aux sanitaires auprès d'administrations ou de partenaires locaux.

Nous évoquons ensuite la gestion des périodes de canicule. À ce jour, seules des mesures locales existent. Comme indiqué dans notre contribution, nous souhaitons qu'en tant que direction métier, la DSR élabore une note de cadrage qui ne soit déclinée que temporellement par les BER et ne subisse aucune autre modification.

Le Dr FOULLON se montre sensible aux arguments du SANEER & SR concernant les risques liés aux fortes chaleurs.

M. RIQUELME indique qu'il sensibilisera les chefs de BER lors du prochain séminaire.

Maxime BOURGEOIS évoque ensuite la dotation en EPI (équipement de protection individuel) climatiques qui, comme pour l'aménagement des examens, repose actuellement sur des initiatives locales. Certains agents sont équipés par l'administration, d'autres reçoivent des bons d'achat et d'autres encore doivent financer eux-mêmes leur équipement.

Cette situation n'est pas normale. Le SANEER & SR demande donc que le BOP 207 (Éducation routière) soit abondé afin de permettre aux BER d'équiper les agents.

M. RIQUELME reconnaît la légitimité de cette demande et indique que la DSR étudiera la question.

Le SANEER & SR rappelle ensuite que le régime indemnitaire du corps est largement en deçà de celui de corps équivalents. Nous soulignons, ce qui choque l'assemblée, qu'un IPCSR de 1ère classe perçoit un CIA (complément indemnitaire annuel) inférieur à celui d'un agent de catégorie C du ministère de l'Intérieur.

La Directrice des ressources humaines confirme que ce dossier avait été initialement étudié par l'ancien sous-directeur des personnels, Romain DELMON, et qu'il a été repris par sa successeuse, Mme Adeline SAVY. Nous rappelons que cette situation accroît les risques psychosociaux par manque de reconnaissance et nuit également au recrutement.

Sur ce point, la DSR indique qu'il n'y a pourtant jamais eu autant d'inscrits au concours qu'en 2025, avec 3 800 candidats.

Le SANEER & SR remercie l'ensemble des intervenants pour leur écoute et leurs réponses, tout en précisant qu'il restera vigilant quant à l'avancée de ces dossiers.

Rédacteur :

- Maxime BOURGEOIS



SANEER & SR
DDT de la Marne
40 Boulevard Anatole France
CS 60554
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Cedex

